


Instructions d'emploi 

## Gants de travail

No. d'article 82476.01/82476.03/82476.05/82476.07  
Taille 7/S 8/M 9/L 10/XL



CTC, 4, rue Hermann Frenkel  
69367 Lyon cedex 07 FRANCE  
Tél.: +33 (0)4 72 76 10 10  
Fax: +33 (0)4 72 76 10 00

LANDI Schweiz AG  
Schulriederstrasse 5 CH - 3293 Dotzigen BE Switzerland  
Tél.: 41032 3 520 269  
Fax: 41032 3 520 270  
www.landl.ch

Prière de lire le mode d'emploi dans son intégralité avant utilisation puis de le conserver afin de pouvoir s'y référer ultérieurement. Sous réserve d'erreurs dans le texte ou les illustrations et de modifications nécessaires des caractéristiques techniques. Pour tout problème technique ou autre requête, contacter notre S.A.V.

## Sécurité



Aucun produit de protection ne peut prétendre offrir une protection totale, toujours évaluer les risques et prendre en compte l'exposition maximale au moment de choisir un produit de protection. Les niveaux de protection s'appliquent aux produits non utilisés et peuvent être affectés par l'utilisation et les conditions d'utilisation, telles que la chaleur, l'usure, l'humidité etc. Des gants endommagés ou usés ne peuvent offrir le niveau spécifié de protection et doivent être mis au rebut. Ne pas les réparer. Les gants ne doivent pas être portés dès lors qu'il existe un risque qu'ils se prennent dans des pièces en mouvement des machines. Mouiller des gants non étanches risque d'altérer leur capacité isolante.

## Protection contre les risques mécaniques, EN 388 :

L'étiquette à l'intérieur des gants stipule les niveaux de performance constatés lors d'essais standards et s'applique à des gants jamais utilisés. Pour plus de détails, se reporter aux explications avec pictogrammes. Si le gant se compose de multiples couches de matériau, le résultat ne reflète pas forcément les valeurs du matériau extérieur. Il existe deux méthodes permettant de tester la résistance aux coupures. Pour les matériaux qui affectent l'équipement de test (le tranchant de la lame), l'on a recours à la méthode TDM. Dans ces cas précis, la méthode Coup n'est fournie qu'à titre indicatif.

## Description du produit

Gant en cuir synthétique. Ces gants ont été testés conformément aux normes européennes et remplissent les exigences du règlement (UE) 2016/425 relatif à l'équipement de protection individuelle.

## Déclaration de conformité UE

La déclaration est disponible sur notre site Internet : [www.landl.ch](http://www.landl.ch)

## Durabilité

Les matériaux utilisés afin de confectionner ces gants ne sont pas soumis à des restrictions particulières en termes de date limite d'utilisation. La façon de les conserver, de les utiliser, d'en prendre soin, de les manipuler etc. a un effet sur les gants. Inspecter et évaluer les gants avant toute utilisation. Mettre au rebut tout gant endommagé/usé.

## Taille

Conformes à la norme EN 420 en termes de taille, de coupe, de confort et de plasticité. Pour une protection optimale, porter impérativement la bonne taille de gants. Des gants trop grands ou trop petits peuvent nuire à la protection.

## Matières/allergènes

Ces gants ne contiennent aucun allergène connu. Si toutefois des symptômes d'hypersensibilité sont constatés, arrêter d'utiliser les gants. Pour de plus amples renseignements, contacter le S.A.V. de LANDI.



Les gants ne doivent pas être portés dès lors qu'il existe un risque qu'ils se prennent dans des pièces en mouvement des machines. Des gants endommagés ou usés n'offrent pas le niveau de protection spécifié. Contacter le S.A.V. pour toute question.

## Entretien et conservation

- Si la lavabilité des gants a été testée, les symboles correspondants se trouvent sur l'étiquette. Si aucun symbole n'y figure, aucun essai n'a été effectué et les gants ne sont pas compatibles avec un lavage. Ne pas utiliser de produits chimiques ou d'objets pointus pour les nettoyer.
- Conserver les gants dans un endroit sombre et sec (+ 10-25 °C). Eviter de les exposer à la lumière directe du soleil.

## Elimination responsable

Le produit doit être éliminé conformément à la réglementation locale. En cas de doute concernant la marche à suivre, prendre contact avec la municipalité.

## Spécifications

EN 388:2016



A B C D E F

Niveau de protection	A Résistance à l'abrasion (nombre de cycles)	B Résistance aux coupures Coup(Index)	C Résistance au déchirement (Newtons)	D Résistance aux perforations (Newtons)	E Résistance aux coupures TDM (Newtons)	F Protection contre les chocs
1	100	1.2	10	20	Ne concerne pas ces gants	Ne concerne pas ces gants
2	500	2.5	25	60		
3	2000	5.0	50	100		
4	8000	10.0	75	150		
5	N/A	20.0	N/A	N/A		

## Normes et homologation de type

EN 420:2003 + A1: 2009 Gants de protection – Exigences générales et méthodes d'essai EN 388:2016 Gants de protection contre les risques mécaniques  
Homologation de type réalisée par CTC, 4, rue Hermann Frenkel 69367 Lyon cedex 07 FRANCE  
Date d'expiration: cinq ans